

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 31 mars 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 25 mars 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCC (à Mme Danièle PETIT), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), Mme Aurélie VERNIER (à M. Didier DUPE)

Absente : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-1-4

**Affaires Juridiques**

Cession à la ville de deux parcelles  
Sises à Bondues  
Allée des Furets

Rapport de M. le Maire,

Le bailleur social Notre Logis a réalisé un programme de logements sur un terrain sis Allée des Furets.

Le traitement paysager de cet ensemble immobilier comporte notamment deux merlons plantés en limite du domaine public qui outre l'accompagnement végétal, assurent également une protection acoustiques pour les riverains.

Il a été convenu avec le constructeur que les parcelles objets de la présente délibération cadastrées section AV n° 347 et 349 pour une contenance globale de 352 m<sup>2</sup> soient cédées à la commune moyennant 1€ symbolique, les frais de mutation étant supportés par le vendeur par dérogation aux dispositions du Code Civil.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à décider la cession au profit de la commune de deux parcelles à usage d'espaces verts sis à Bondues Allée des Furets cadastrées section AV n° 347 et 349 moyennant 1 € symbolique ;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires  
CA du 3 mars 2016  
Commission Générale du 10 mars 2016



Le Conseil  
adhère à la proposition ci-dessus.  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire